



Formation et intervention dans vos locaux ou dans notre centre de formation

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable d'établir les payes et d'effectuer la gestion du personnel d'une entreprise avec Sage Paye.

Public

Toute personne souhaitant intégrer les services paie.

Artisans, commerçants, assistants comptable de TPE/PME...

Pré-requis

*Avoir suivi le niveau 1
« Les bases de la paye avec Sage Paye N.1 »*

Durée totale de la formation

- Dans notre centre de formation :
*En session Personnalisée
3 jours (9h30 – 17h30)
Soit 21 heures de formation.*

Le lieu du stage

Dans notre centre de formation :

- Cergy, Paris, Bordeaux, Lyon
- Session Individuelle (895 € ht / jour),
- Session Personnalisée 4 Participants maxi (595 € ht / jour soit 1 785 € ht)

Les mécanismes de la paye avec Sage Paye 100 N.2

I. Coursus avancé de la Paye Approfondissement du niveau 1

1- Le salaire brut

- Les limites à la liberté de fixation du salaire.
- Les heures supplémentaires.

2- Les cotisations

- Les entrées/sorties, absence prolongée, le temps partiel.
- La régularisation annuelle ou progressive.
- Les assiettes de cotisations.
- L'étude de l'ensemble des cotisations.

3- Les éléments hors impôts et Cotisations

- Le remboursement des frais professionnels.
- Les tickets restaurant.

4- Les absences

- Les absences indemnisées par la Sécurité Sociale.

5- Les absences

- Les unités de temps pour la valorisation.
- Les méthodes moyennes et réelles.
- Les absences indemnisées par la Sécurité Sociale.
- Les congés payés.

6- Les déclarations sociales

- D.U.C.S.
- D.A.D.S.

7- Les documents administratifs

- Contrat.
- S.T.C.
- Certificat de travail.
- Solde de tout compte.
- Attestation ASSEDICS.

8- Mise en place du D.I.F.

Méthodologie et pédagogie

La pédagogie sera active et participative avec :

- Des étapes théoriques et pratiques
- Support de formation
- Une formation assurée par des Professionnels de la paye.





Formation et intervention dans vos locaux ou dans notre centre de formation

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable d'établir les payes et d'effectuer la gestion du personnel d'une entreprise avec Sage Paye.

Public

Toute personne souhaitant intégrer les services paie.

Artisans, commerçants, assistants comptable de TPE/PME...

Pré-requis

*Avoir suivi le niveau 1
« Les bases de la paye avec Sage Paye N.1 »*

Durée totale de la formation

- Dans notre centre de formation :
*En session Personnalisée
3 jours (9h30 – 17h30)
Soit 21 heures de formation.*

Le lieu du stage

Dans notre centre de formation :

- Cergy, Paris, Bordeaux, Lyon
- Session Individuelle (895 € ht / jour),
- Session Personnalisée 4 Participants maxi (595 € ht / jour soit 1 785 € ht)

Les mécanismes de la paye avec Sage Paye 100 N.2

Cursus Fonctions Avancées Approfondissement du niveau 1

9- Introduction

10- Fonctions administratives

- Déclaration Unique à l'embauche,
- Attestation Maladie, maternité, paternité, accident du travail, maladie professionnelle
- Attestation Assedic, solde de tout compte, certificat de travail
- Mouvement du personnel

11- Les traitements déclaratifs

- DUCS
- DADS-U

12- Générateurs d'états

- Les différents types de liste de la Gestion Avancée
- Exportations des listes
- Les formulaires
- Les documents

13- Les liens office

- Export Excel
- Publipostage Word

14- Présentation des fonctions complémentaires

- Personnalisation des bulletins
- Modification des salaires
- Les rappels de salaires
- La gestion des acomptes
- La gestion des tickets restaurants
- L'épargne salariale
- La gestion des alertes
- La participation
- Le bilan social

15- Questions / Réponses

